



## ACTU ' CGT

### ÇA BOUGE AUX TERRASSES !

Deuxième débrayage en deux semaines....Il est temps que les directions entendent !

Vendredi 13 avril, une délégation représentative des personnels des Terrasses de Flaubert est venue à l'ouverture d'un CHSCT exceptionnel concernant une situation de violence subit par un aide -soignant de nuit en poste isolé en UHR.

Les équipes ont pu s'exprimer sur leurs conditions de travail et les rythmes de travail mis en place depuis début avril.

Faisant suite à un audit CNEH, les organisations et plannings ont été remaniés. Les charges de travail s'alourdissent pour les ASH et Hôtelières, les témoignages font preuve d'une augmentation des cadences et d'une perte de convivialité envers les patients, de plannings contenant des V systématiquement transformés en quart du soir...

les agents dénoncent cette nouvelle organisation comme inadéquate et souhaitent qu'elle soit revue au plus tôt. Les tâches supplémentaires s'accumulent avec un effectif constant. Le sentiment de ne pas bien faire son travail est désormais quotidien. Le nombre de chambres à nettoyer (17) + 1 à faire à fond, est trop élevé. Pour un travail efficace il n'en faudrait que 14 ou 15. De même pour le matériel four et frigo qui ne peuvent plus être nettoyés comme ils l'étaient auparavant.

Un problème de dotation est aussi soulevé concernant le matériel utilisé par les ASH.

Il est donc temps de prendre en compte les revendications des agents ASH et Hôtelières des Terrasses.

-Les aides soignants sont pris aussi dans cet engrenage des réorganisations. Déjà un poste est supprimé, et les agents sont 1 de moins le WE..Pourquoi ? Alors que les patients sont toujours les mêmes et de surcroît les familles sont plus présentes les samedi et dimanche.

L'animation préconisée par l'audit de 14h à 15h est impossible à mettre en place à cause de la charge de travail. De plus ces horaires ne conviennent pas aux résidents qui sont fatigués en début d'après midi.

les agents ne peuvent plus s'occuper des patients comme avant, terminé les repas aménagés, ou la fabrication de gâteaux qui pourtant étaient très appréciés.

Compte tenu de tous ces éléments et bien d'autres encore, la Direction va mettre en place des réunions de concertations avec les équipes concernées.. La directrice des soins s'est engagée à voir avec les agents les difficultés qu'ils rencontrent avec la nouvelle organisation.. Dans un premier temps en mai, ce sera les AHS et Hôtelières et en juin les aides soignantes.

La CGT n'est pas dupe...Le temps passe et les agents travaillent toujours dans les mêmes conditions déplorables, ajoutant à cela un absentéisme qui risque de remonter fortement. Il manque toujours un 50 % équipe ASH, alors que cet audit de direction était fait pour améliorer les prises en charges patients et leur bien être..

Aujourd'hui les équipes déplorent le contraire, ce n'est donc ni fait ni à faire...

Il faut absolument revoir la copie

**rappel : Un débrayage (grève) nécessite un préavis de 5 jours.** Les directions et l'encadrement sont donc prévenues au minimum 5 jours avant. Nous avons constaté ce vendredi 13 que des agents grévistes étaient maintenus dans leur service le matin même, sous prétexte d'assignation au travail. **(Assignation verbales cela n'existe pas !** C'est une entrave au droit de grève passible du tribunal administratif. La CGT souhaite vivement que les choses soient rétablies concernant le droit de grève et les modalités légales d'assignations, que les cadres soient formés à la bonne marche du statut de la FPH.